

Questions orales

rement aux partis de l'opposition. Ces derniers aimeraient peut-être reconsidérer leur opinion maintenant.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. À 14 h 15 cet après-midi, le gouvernement fédéral ne s'était toujours pas adressé aux tribunaux pour obtenir une injonction concernant le barrage Rafferty-Alameda et l'arrêt des travaux en cours. Le vice-premier ministre sait sûrement que le gouvernement de la Saskatchewan a ordonné à ses entrepreneurs de poursuivre ces travaux jour et nuit. Jusqu'à maintenant, ceux-ci n'ont pas encore entrepris en amont les travaux de canalisation du bassin Souris et ils n'ont pas non plus entrepris l'aménagement du réservoir du bassin Souris, qui causerait le plus de tort à l'habitat faunique. Pourquoi le gouvernement a-t-il attendu quatre jours pour solliciter une injonction? Quand entend-il soumettre aux tribunaux les documents pertinents afin d'obtenir une injonction, et demandera-t-il aux tribunaux de statuer séance tenante?

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Le ministre de l'Environnement étant actuellement à Washington pour y rencontrer M. Reilly et d'autres fonctionnaires américains à la suite de la bonne nouvelle de l'adoption des amendements concernant la loi américaine sur la pureté de l'air, monsieur le Président, je me réjouis de faire savoir à la Chambre que des avocats du gouvernement du Canada sont en Saskatchewan afin de présenter à la Cour du banc de la Reine de cette province les documents nécessaires pour obtenir l'injonction pertinente, ainsi que nous l'avions annoncé la semaine dernière.

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Monsieur le Président, je suis consterné du temps que le gouvernement a mis à agir. Le 2 mai de cette année, j'ai signalé au ministre de l'Environnement de l'époque que les travaux se poursuivaient. À ce moment-là, certains membres de la Commission menaçaient de démissionner. En fait, ce jour-là, le ministre m'avait répondu: «Nous sommes en train de vérifier quelles sont ces activités. Si nous découvrirons qu'elles ne sont pas justifiées pour des raisons de sécurité ou autrement, nous prendrons la décision qui

s'impose.» Le ministre pourrait-il me dire pourquoi il a fallu au gouvernement presque six mois pour conclure que le gouvernement de la Saskatchewan avait enfreint l'accord, et pourquoi n'a-t-il pas cherché beaucoup plus tôt à empêcher ce dernier de poursuivre les travaux?

• (1440)

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Tous les jours de la semaine dernière, monsieur le Président, les députés des partis d'opposition n'ont cessé de presser le gouvernement de s'adresser aux tribunaux pour obtenir une injonction visant à faire cesser les travaux en Saskatchewan. Comme nous avons annoncé la semaine dernière que nous allions le faire, les partis d'opposition ont immédiatement décidé qu'ils voulaient autre chose. Quand j'ai annoncé aujourd'hui à la Chambre des communes que les avocats du gouvernement s'adressaient cet après-midi aux tribunaux, ils ont bien pris garde de ne pas m'assurer de leur appui. Ils préfèrent m'interroger sur le passé et faire fi de la demande pressante qu'ils m'adressaient la semaine dernière.

En réalité, monsieur le Président, nous nous adressons cet après-midi aux tribunaux. Nous agissons exactement ainsi qu'ils le souhaitaient la semaine dernière; dans ces conditions, j'estime que, contrairement à leur habitude, ils devraient prendre la parole pour nous faire savoir qu'ils nous appuient.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le ministre dira-t-il à la Chambre et aux Canadiens comment est financé le groupe d'intervention qui se trouve dans le golfe Persique? Ce financement est-il prélevé sur le budget courant de fonctionnement et d'entretien ou sur un fonds spécial?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme le sait le député, le gouvernement ou n'importe quel autre gouvernement n'aurait pas pu prévoir la crise du golfe Persique.

Le député demande si le financement provient du budget de fonctionnement et d'entretien ou d'un fonds